http://www.snetap-fsu.fr/Haute-Normandie-preavis-de-greve-a.html



Haute-Normandie : préavis de grève à Yvetot

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

Objet : Dépôt de préavis de grève

Madame la Directrice Générale,

Par la présente, le SNETAP-<u>FSU</u> est amené, à la demande des personnels de l'<u>EPLEFPA</u> d'Yvetot, à déposer un préavis de grève pour le lundi 14 septembre 2015.

En effet, réunis en assemblée générale, les personnels de l'établissement ont porté les constats suivants :

Depuis plusieurs mois, ils interpellent leur direction sur différents dysfonctionnements : interventions en CI/CA, lettre-pétition, rencontres... sans que celles-ci n'aient pour l'heure été entendues par l'Administration.

Leurs revendications sont les suivantes :

- Le passage à 100% du poste de secrétaire pédagogique actuellement occupé par Madame Nolwen Lemoine. Il n'est en effet pas acceptable que ce poste stratégique soit occupé par une personne à temps partiel, alors que les besoins reconnus pour la pédagogie sont bien d'un temps plein.
- La création d'un poste de surveillant (Assistant d'Education) pour combler le manque de surveillance des internats la nuit.
 - Concrètement, à partir de 23 heures, il n'y a qu'un seul surveillant pour 60-70 élèves répartis sur deux étages, la sécurité est notoirement insuffisante en cas d'incident et la responsabilité de l'<u>EPL</u> est clairement engagée.
- La création d'un 50% <u>TFR</u> aide laboratoire. Suite à l'obtention de nouvelles formations (<u>BTS</u> ANABIOTECH), la charge de travail a augmenté, sans dotation supplémentaire.
- Le maintien en poste des deux Auxiliaires vie scolaire pour deux élèves handicapés sur l'ensemble de l'année scolaire.

Autant de demandes légitimes et qui conditionnent pour partie le bon fonctionnement de l'établissement et la qualité de l'accueil comme du service rendu aux usagers.

Le SNETAP-FSU compte donc sur une évaluation précise et diligente de la part de vos services de chacune de ces revendications, afin que soient rétablies des conditions satisfaisantes de travail aux personnels mobilisés et d'étude aux jeunes qui leurs sont confiés.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette Secrétaire Général adjoint

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2